



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Tchad

Question écrite n° 95479

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique du Tchad, et plus particulièrement sur les élections présidentielles qui se sont tenues le 3 mai 2006. En effet, vingt années de guerre, de multiples tentatives de coups d'État ainsi que la dernière offensive de la rébellion à la mi-avril 2006 ne semblent pas favoriser la tenue d'élection de ce type dans un climat serein et favorable à l'expression démocratique. De plus, ces élections ont été perturbées par l'appel au boycott lancé par l'opposition à l'actuel président tchadien. Le taux de participation de 74 % revendiqué par la commission nationale électorale est en outre contesté par cette même opposition selon laquelle la participation n'aurait pas atteint 10 %. Au regard des multiples troubles ayant entouré ces élections, il lui demande de bien vouloir préciser la position de la France sur cette question.

Texte de la réponse

Le Tchad est un pays dont l'unité nationale, la souveraineté et la stabilité doivent être soutenues. Le président Déby, lors de sa réélection en 2001, a opté pour des choix visant à assurer la réforme de son pays. Ces choix ont été réaffirmés lors de sa récente investiture du 8 août 2006, faisant suite à sa seconde réélection. Tout au long de la crise tchadienne, entre octobre 2005 et avril 2006, la France a tenu à établir la distinction qui s'impose entre les rébellions armées et les partis politiques légalistes, avec lesquels elle a maintenu un contact. C'est pourquoi la France incite le gouvernement tchadien à favoriser les voies du dialogue avec son opposition politique et la société civile, dès lors que ces interlocuteurs institutionnels ne prônent pas le recours à la violence. Avec l'Union européenne, qui a entamé un dialogue politique avec le Tchad, au titre de l'article 8 de l'accord de Cotonou, la France considère que les élections présidentielles qui viennent de se tenir au Tchad, de même que les échéances électorales à venir, en 2007, peuvent et doivent être l'occasion pour la nation tchadienne d'un dialogue constructif et concret, susceptible d'aboutir à la réconciliation et à la stabilité du pays.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95479

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mai 2006, page 5586

Réponse publiée le : 14 novembre 2006, page 11794